

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réaction du Groupe P&V suite aux perquisitions chez Private Insurer

Bruxelles, le 19 février 2021

Suite aux articles parus ce matin dans la presse, le Groupe P&V souhaite apporter des précisions. Les perquisitions menées hier dans les bureaux de Private Insurer semblent être en lien avec certains fonds d'investissement. Les irrégularités dans la gestion de contrats Private Insurer qui sont également évoquées par la presse sont une autre affaire, sur laquelle le Groupe P&V donne aujourd'hui plus de détails.

Le 8 juin 2020, le Groupe P&V a finalisé l'acquisition de Private Insurer, un assureur spécialisé dans les contrats d'assurance-vie de la branche 23 (assurance-vie combinée à un fonds de placement) et a installé, à sa tête, une nouvelle direction.

Cette acquisition cadre avec l'ambition du Groupe P&V de développer davantage ses activités dans le domaine de la branche 23. D'où l'intention d'intégrer Private Insurer au sein du Groupe P&V.

En préparant cette intégration, la nouvelle direction de Private Insurer (sous la houlette de Didier Muréna, dirigeant ad interim nommé après l'acquisition par le Groupe P&V) a constaté que des irrégularités avaient été commises précédemment dans la gestion de certaines polices d'assurance-vie de la branche 23. Ces irrégularités ont trait à la qualification des polices de la branche 23.

Dès les premiers soupçons, le Groupe P&V, en actionnaire responsable, a immédiatement pris les mesures nécessaires. D'une part, l'assureur a informé les autorités compétentes et exprimé sa volonté de coopérer pleinement avec elles. D'autre part, il a entamé une analyse approfondie de tout le portefeuille de Private Insurer afin d'identifier les contrats pouvant contenir des irrégularités et en avertir les clients concernés. Enfin, le Groupe P&V a entrepris les actions nécessaires pour préserver ses propres intérêts.

Private Insurer prend actuellement toutes les actions nécessaires afin de remédier à ces irrégularités dans les plus brefs délais. Dans l'intervalle, la continuité du service aux clients est garantie.

Ensemble avec la nouvelle direction de Private Insurer, le Groupe P&V mettra tout en œuvre pour finaliser cette intégration le plus rapidement possible et pour continuer à veiller aux intérêts de ses clients dans le cadre juridique applicable.

Contact:

Julien Hayen Relations Presse Groupe P&V julien.hayen@pvgroup.be

À propos du Groupe P&V

Le **Groupe P&V** est un groupe coopératif d'assurances belge, qui propose des solutions d'assurances aux particuliers, aux indépendants, aux entreprises et aux institutions.

Le groupe P&V distribue ses produits et services par l'intermédiaire de courtiers d'assurance indépendants sous la marque **Vivium** et par le biais d'un réseau d'agents exclusifs sous la marque **P&V**. Les solutions proposées par les courtiers et agents en matière de protection juridique sont développées sous le label de qualité indépendant **Arces**.

www.pv.be I www.vivium.be I www.arces.be